



Avis d'attribution

Procédure Adaptée
Marché de Travaux

AT 2023-09

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Ville de Bergerac.**

Correspondante : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique, 19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 – Courriel : commande-publique@bergerac.fr,
Site internet : <https://www.bergerac.fr> - Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet du marché : Réhabilitation de la manufacture des tabacs, Boulevard Joseph Santraille à Bergerac

- Lot 1 – Électricité
- Lot 2 – Menuiseries
- Lot 3 – Plâtrerie
- Lot 4 – Flocage
- Lot 5 – Maçonnerie
- Lot 6 – VRD
- Lot 7 – Désamiantage
- Lot 8 – Isolation
- Lot 9 – Métallerie

Type de procédure : Procédure Adaptée.

Critères d'attribution : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

- **Valeur technique : 60 %**
 - Disponibilité : 35 %
 - Méthodologie : 15 %
 - Écologie : 10 %
- **Prix : 40 %**

Les lots du marché sont attribués dans les conditions suivantes :

N°	OBJET DU LOT	ENTREPRISES	VILLE	MONTANT HT
1	Électricité	Électricité Industrielle JP FAUCHE	Notre-Dame de Sanilhac	63 000,00 €
2	Menuiseries	Menuiserie ARCHAMBAUD	Le Buisson de Cadouin	34 170,00 €
3	Plâtrerie	SARL MEDERICK	Sigoulès et Flaugeac	51 500,00 €
4	Flocage	ANVIG	Champigny-sur-Marne	25 415,50 €
6	VRD	EUROVIA Aquitaine	Bergerac	65 000,00 € (offre de base + PSE : aménagement des cours)
7	Désamiantage	Prompt Désamiantage	Mussidan	18 327,08 €
8	Isolation	SAS BOUCHARD	Blanzac	26 351,20 €
9	Métallerie	CMS Menuiseries	Bergerac	9 370,00 €

Le **lot 5 – Maçonnerie** est déclaré sans suite pour motif d'intérêt général.

Durée du marché : 7 mois

Date d'attribution du marché : Le 13 avril 2023

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 23 octobre 2023

Les documents communicables du marché sont disponibles auprès de Elora FAUJANET - 05 53 74 65 81.